

Commission Urbanisme et environnement - Patrimoine et Jeunesse

Objet

Définir les orientations de développement urbain et contribuer à la création des documents d'urbanisme mettant en œuvre ces orientations.

Définir et mettre en œuvre les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine de la commune

Définir et mettre en œuvre les actions de préservations de l'environnement et promouvoir les gestes écocitoyens.

Responsable(s)

[Ahlam ARSALANE](#)

Membres

[Antoine ISINGRINI](#)

[Emma CHARTIER](#)

[Séverine BRUSSOT-COGNARD](#)

[Edith THAVER](#)

[PDF](#)